



المندوبية السامية للتخطيط
+٠٥٤٤٤٠٤٤+ +٠٤٠٦٦٠٦٦+ | ٤٥٢٤٤٥
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

REPRISE D'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES SUITE À LA LEVÉE DU CONFINEMENT



2^{ÈME} ENQUÊTE SUR L'IMPACT DE
LA COVID-19 SUR L'ACTIVITÉ DES
ENTREPRISES, JUILLET 2020



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⵎⴻⵏⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴻⵏⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴻⵔⴰⵏⵜ | ⵙⴰⵎⴻⵏⴷⴰⵢⵜ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

L Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) présente, à travers cette note, les principaux résultats de la deuxième enquête relative à l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises. L'objectif de cette enquête est de s'enquérir du niveau de reprise d'activité des entreprises suite à la levée du confinement, d'appréhender les contraintes qui freinent cette reprise et de relever les mesures d'adaptation qu'elles ont entamées pour s'adapter au nouveau contexte post-confinement. Il s'agit de décrire ainsi à travers ces résultats, les difficultés des entreprises dans leur quête de reprise d'activité après le coup d'arrêt causé pour une grande partie d'entre elles par le confinement.

Cette enquête, menée via la collecte assistée par tablette et téléphone du 03 au 15 juillet, a été réalisée auprès de 4.400 entreprises organisées représentant l'ensemble des unités opérant dans les secteurs de l'industrie manufacturière, de la construction, de l'énergie, des mines, de la pêche, du commerce et des services marchands non financiers.

A photograph of a car body on an assembly line in a factory. The car is silver and is positioned on a green metal stand. The background shows a complex industrial environment with various pipes, cables, and machinery. The text is overlaid on a semi-transparent grey box on the left side of the image.

I. ACTIVITÉ DES ENTREPRISES

Plus de la moitié des entreprises en cours de reprise atteindraient leur niveau normal d'activité avant la fin de l'année 2020

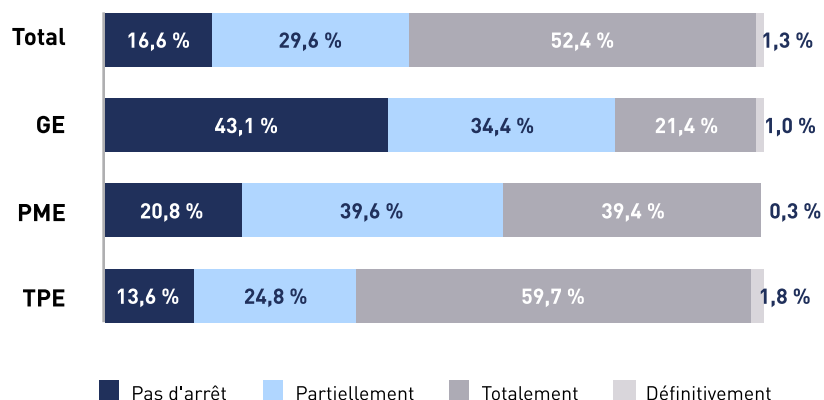
Plus de 4 entreprises sur 5 ont arrêté leurs activités pendant le confinement

Pendant la période du confinement, près de 83,4% de l'ensemble des entreprises organisées ont déclaré avoir arrêté leurs activités. 52,4% ont réduit partiellement leur activité, 29,6% de manière totale mais temporaire alors que 1,3% ont déclaré avoir cessé leurs activités de manière définitive.

Par catégorie d'entreprises, cette proportion a atteint près de 86% chez les TPE (très petites entreprises), 79% pour les PME (petites et moyennes entreprises) et 57% chez les GE (grandes entreprises).

Les trois quarts des entreprises exportatrices, quant à elles, ont arrêté partiellement ou totalement leurs activités pendant le confinement

Arrêt d'activité des entreprises

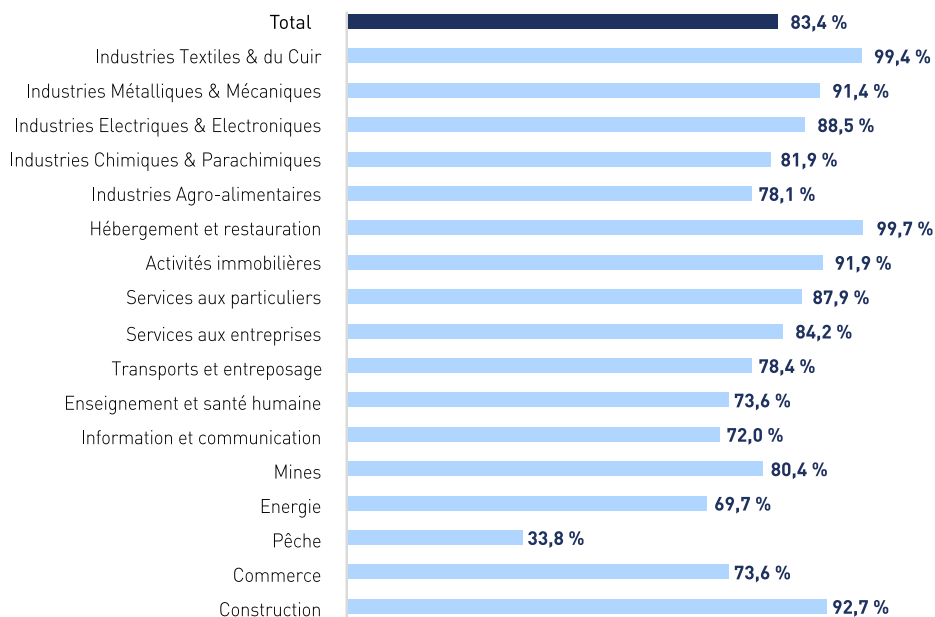


Source : HCP 2020

La quasi-totalité des entreprises des branches du textile, du cuir, de l'hébergement et de la restauration ont suspendu leurs activités pendant le confinement

Par secteur d'activités, il ressort de cette enquête que les principaux secteurs les plus touchés par cette crise sont l'hébergement et la restauration avec 98% d'entreprises en arrêt, les industries textiles et cuir et les industries métalliques et mécaniques avec 99% et 91%, respectivement, ainsi que le secteur de la construction avec 93%.

Part des entreprises ayant arrêté leurs activités par branche



Source : HCP 2020

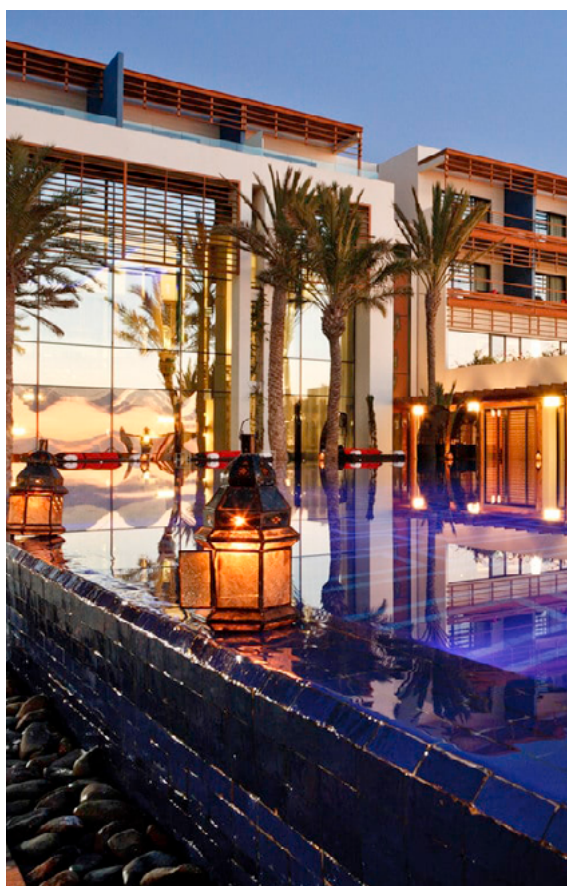
Près d'un tiers des entreprises ont repris normalement leur activité

Après l'arrêt observé par bon nombre d'entreprises durant le confinement, 84,6% d'entre elles ont repris leur activité. Cela étant, 32,4% estiment avoir retrouvé le rythme normal, un peu plus de la moitié (52,2%) l'ont fait de manière partielle et 15,4% sont toujours en arrêt.

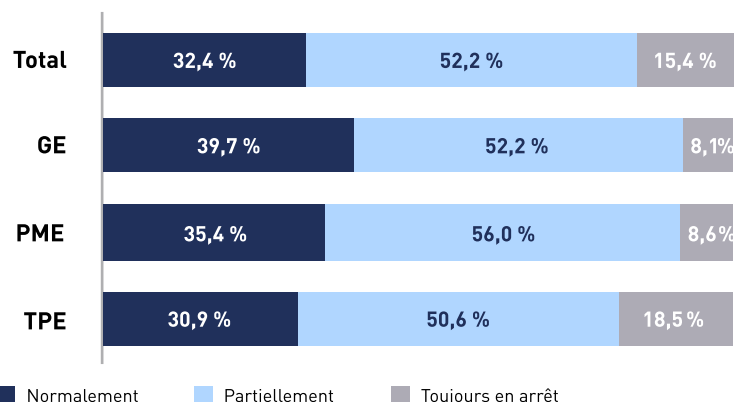
La reprise d'activité en rythme normal concerne 40% des GE, 35% des PME et 31% des TPE.

Les deux tiers des entreprises exportatrices ont repris leurs activités, dont 18,6% normalement.

Par branche, 45% des entreprises dans les industries chimiques et parachimiques ont pu reprendre leur activité normale, 42% dans les industries du textile et du cuir et 47% dans le commerce. Cette proportion est de 18% pour l'hébergement et la restauration.



Part des entreprises ayant repris leurs activités par catégorie



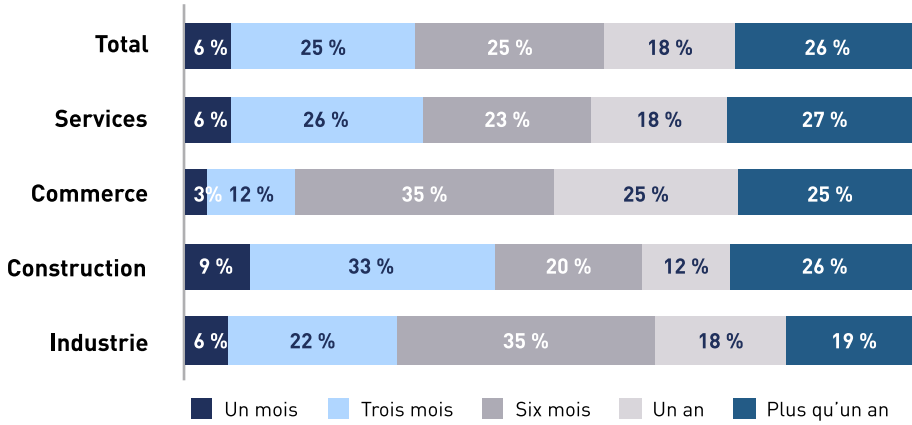
Source : HCP 2020

Part des entreprises ayant repris leurs activités par branche

Branches	Normalement	Partiellement	Toujours en arrêt
Pêche	54,5%	40,9%	4,5%
Mines	29,2%	46,9%	24%
Industries Agro-alimentaires	33,6%	47,7%	18,7%
Industries Textiles & du Cuir	41,5%	55%	3,5%
Industries Chimiques & Parachimiques	44,7%	53%	2,3%
Industries Electriques & Electroniques	14,9%	85,1%	0%
Industries Métalliques & Mécaniques	41,1%	47,1%	11,8%
Energie	43,4%	53,7%	2,8%
Construction	26,3%	59,4%	14,3%
Commerce	46,6%	44,7%	8,7%
Transports et entreposage	22%	45,8%	32,2%
Hébergement et restauration	18,2%	53,1%	28,7%
Information et communication	26%	49,9%	24,1%
Activités immobilières	23,1%	46%	30,9%
Services aux entreprises	29,6%	52,6%	17,8%
Enseignement et santé humaine	34,6%	54,7%	10,7%
Services aux particuliers	25,3%	63,8%	10,9%
Total	32,4%	52,2%	15,4%

Source : HCP 2020

Période nécessaire pour le retour au niveau normal de l'activité



Source : HCP 2020

Plus de la moitié des entreprises en cours de reprise atteindraient leur niveau normal d'activité avant la fin de l'année 2020

Pour les entreprises qui n'ont pas encore retrouvé le niveau normal de leur activité, 57% d'entre elles estiment l'atteindre au plus dans 6 mois mais 44% pensent que cela prendrait au moins 1 année.

Les entreprises industrielles estiment pour 2/3 d'entre elles pouvoir retrouver leur rythme normal dans un délai ne dépassant pas 6 mois alors qu'au niveau du secteur des services, cette proportion est de 55%.





II.

SITUATION DE L'EMPLOI

**44% des entreprises
ont récupéré la totalité
de leurs employés**

Réduction d'effectifs par catégorie et secteur

Type	De façon temporaire	De façon définitive	De façon combinée	Pas de réduction
Catégorie				
TPE	48,1%	5,2%	5,2%	41,6%
PME	54,0%	2,1%	5,7%	38,2%
GE	44,0%	2,9%	5,8%	47,2%
Secteur				
Industrie	57,9%	4,0%	4,6%	33,5%
Construction	59,4%	6,1%	7,0%	27,5%
Commerce	44,5%	2,3%	3,9%	49,3%
Services	46,3%	4,3%	5,6%	43,7%
Total	49,8%	4,2%	5,4%	40,7%

Source : HCP 2020

Près de 10% des entreprises ont procédé à des licenciements

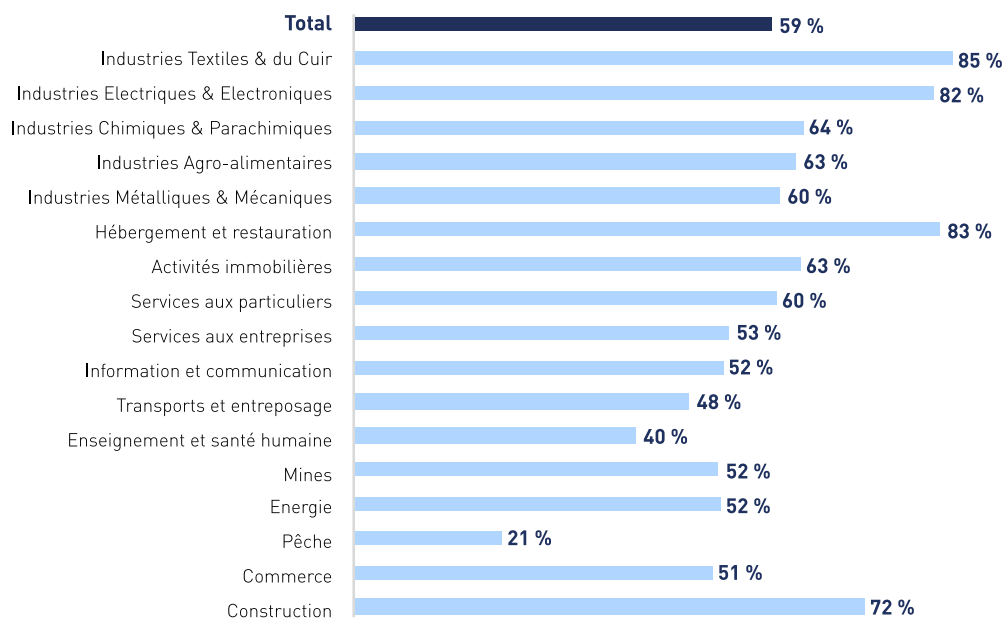
Pendant la période du confinement, 49,8% des entreprises organisées ont réduit temporairement leurs effectifs employés et 9,6% d'entre elles l'ont fait de manière définitive.

Par catégorie, la proportion des GE qui ont réduit leurs effectifs est de 53%. Cette proportion atteint 62% chez les PME et 58% chez les TPE.

Par secteurs d'activité, la proportion des entreprises ayant réduit leurs effectifs s'est élevée à 73% dans la construction, 67% dans l'industrie et 56% dans les services.

Par branche d'activité, 85% des entreprises des industries du textile et du cuir ainsi que 82% de celles des industries électriques et électroniques ont réduit leurs effectifs pendant la crise.

Part des entreprises ayant réduit leurs effectifs par branche



Source : HCP 2020

44% des entreprises ont récupéré la totalité de leurs employés.

Si 81% des entreprises ayant réduit leurs effectifs estiment avoir récupéré tout ou partie de leurs effectifs, seuls 44% ont déclaré avoir pu en réintégrer la totalité depuis la levée du confinement.

Cette proportion est quasiment la même par catégorie d'entreprises. Par branche d'activité, cette proportion atteint 64% dans les industries chimiques et parachimiques, 56% dans les industries du textile et 41% dans les industries métalliques et mécaniques alors qu'un tiers des entreprises de l'hébergement et restauration auraient récupéré totalement leurs employés.

Les effectifs non récupérés par plus de la moitié des entreprises n'ont aucune qualification

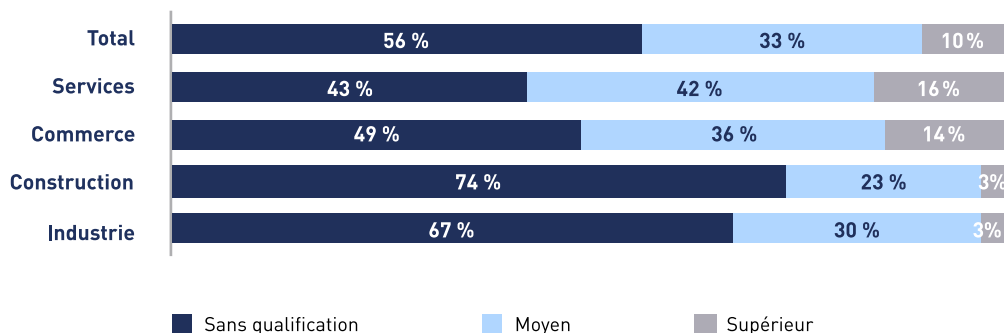
Les effectifs non qualifiés font les frais de la crise sanitaire puisque 56% des entreprises affirment ne pas pouvoir récupérer ce type de profil. Cette proportion est plus marquée dans les secteurs de la construction et de l'industrie avec respectivement 74% et de 67%.

Proportion des entreprises ayant récupéré leurs effectifs

Branches	Totalement	Partiellement	Pas de récupération
Pêche	39%	31%	31%
Mines	23%	65%	13%
Industries Agro-alimentaires	42%	34%	25%
Industries Textiles & du Cuir	56%	40%	5%
Industries Chimiques & Parachimiques	64%	33%	3%
Industries Electriques & Electroniques	32%	63%	6%
Industries Métalliques & Mécaniques	41%	41%	18%
Energie	21%	77%	3%
Construction	30%	48%	22%
Commerce	64%	27%	10%
Transports et entreposage	38%	23%	40%
Hébergement et restauration	32%	38%	30%
Information et communication	39%	28%	33%
Activités immobilières	34%	37%	28%
Services aux entreprises	40%	42%	18%
Enseignement et santé humaine	61%	25%	14%
Services aux particuliers	50%	30%	20%
Total	44%	37%	19%

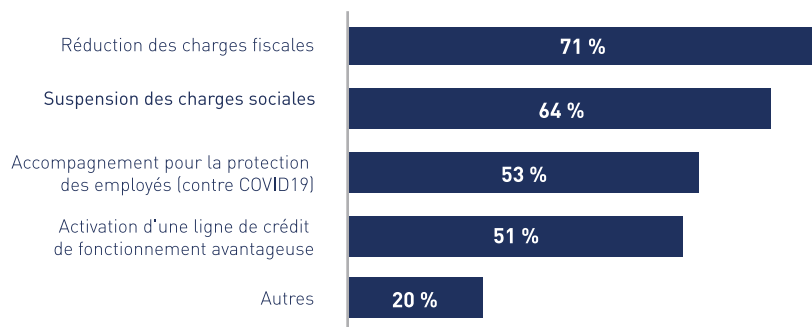
Source : HCP 2020

Répartition des entreprises selon le niveau de qualification des employés non récupérés



Source : HCP 2020

Actions nécessaires selon les entreprises pour récupérer leurs effectifs



Source : HCP 2020

Près des trois quarts des entreprises attendent des incitations fiscales pour récupérer leurs employés

La récupération des emplois perdus suite à la crise, selon les entreprises, nécessite la mise en place d'un ensemble d'actions d'accompagnement. 71% des chefs d'entreprises souhaiteraient la réduction des charges fiscales et 64% la suspension des cotisations sociales et leur prise en charge par l'Etat.



Période nécessaire pour le retour au niveau initial de l'emploi

Type	Un mois	Trois mois	Six mois	Un an	Plus qu'un an
Catégorie					
TPE	11%	27%	24%	15%	22%
PME	8%	19%	33%	17%	23%
GE	10%	26%	27%	19%	18%
Secteur					
Industrie	12%	20%	35%	14%	20%
Construction	12%	29%	22%	10%	28%
Commerce	10%	12%	37%	27%	14%
Services	9%	26%	26%	17%	21%
Total	10%	24%	27%	16%	22%

Source : HCP 2020

38% des entreprises prévoient un retour à une situation normale de l'emploi dans au moins une année

Pour 61% des chefs d'entreprises le retour au niveau normal de l'emploi se ferait avant la fin de l'année.

Par secteur, 38% des entreprises de la construction ne s'attendent pas à une reprise du niveau normal de l'emploi avant un an. Cette proportion est de 34% pour les entreprises opérant dans l'industrie et de 41% pour le secteur du commerce.

Par branche d'activité, 45% des entreprises des industries électriques et électroniques prévoient une durée d'au moins un an pour retrouver la vitesse de croisière normale en termes d'emploi.



III.

INVESTISSEMENT & FINANCEMENT

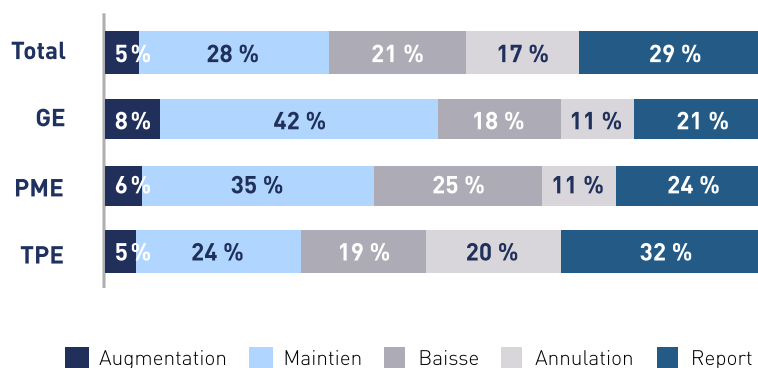
Deux tiers des entreprises
ne réaliseront pas
les investissements
prévus pour 2020

Deux tiers des entreprises ne réaliseront pas les investissements prévus pour 2020

Les investissements programmés au titre de l'année 2020 ne seront pas totalement réalisés pour 67% des entreprises. En particulier, 29% des entreprises prévoient un report, 17% une annulation et 21% une réduction. Par catégorie d'entreprises, cette proportion atteint 71% chez les TPE, 60% chez les PME et 50% chez les GE.

Par branche d'activité, la proportion des entreprises déclarant surseoir ou réduire leurs investissements s'élève à 83% dans les industries électriques et électroniques ainsi que dans la l'hébergement et restauration, 75% dans les branches du Transport et entreposage et de 68% pour la construction.

Perspectives d'investissement des entreprises par catégorie



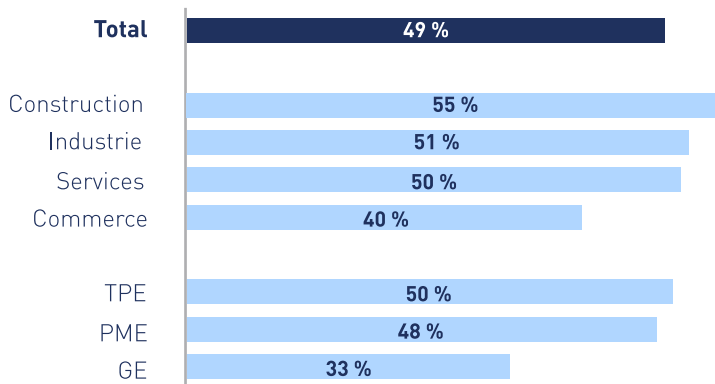
Source : HCP 2020

Perspectives d'investissement des entreprises par branche

Branches	Augmentation	Maintien	Baisse	Annulation	Report
Pêche	15,6%	60%	0%	8,9%	15,6%
Mines	4,5%	38,2%	22,4%	3,7%	31,2%
Industries Agro-alimentaires	7,8%	18,2%	8,6%	9,5%	55,9%
Industries Textiles & du Cuir	8,8%	49,8%	19,6%	4,8%	17%
Industries Chimiques & Parachimiques	6,4%	38,9%	15,6%	11,9%	27,3%
Industries Electriques & Electroniques	10,9%	6,1%	8,7%	5,2%	69,1%
Industries Métalliques & Mécaniques	6,5%	16%	35,6%	18%	23,9%
Energie	5,7%	37,2%	32%	1,1%	24%
Construction	3,7%	27,8%	22,2%	16,2%	30%
Commerce	3,7%	29%	27%	21,9%	18,4%
Transports et entreposage	3,7%	21,8%	1,3%	18,9%	54,3%
Hébergement et restauration	3,8%	13,6%	18,6%	14,1%	49,9%
Information et communication	9,3%	36,4%	13%	5,9%	35,3%
Activités immobilières	9%	29,9%	7,2%	24,8%	29%
Services aux entreprises	8,6%	28%	17,4%	17,2%	28,8%
Enseignement et santé humaine	7,3%	41,8%	21%	7,8%	22,2%
Services aux particuliers	3,8%	33,5%	18,5%	31%	13,1%
Total	5,2%	28,1%	20,7%	17%	29%

Source : HCP 2020

Part des entreprises en insuffisance de fonds propres pour la reprise



Source : HCP 2020

Près de la moitié des entreprises estiment ne pas être suffisamment capitalisées pour reprendre leurs activités

Cette proportion représente 50% chez les TPE, 48% chez les PME et 33% chez les GE.

Par branche d'activité, les entreprises des Industries Electriques et Electroniques, du transport et entreposage et l'hébergement et restauration sont celles qui souffrent le plus d'un manque de fonds propres selon respectivement 66%, 59% et 57% des chefs de ces entreprises.

Proportion des entreprises endettées

Type	Fortement	Légèrement	Non endettées	Total
Catégorie				
TPE	11%	30%	59%	100%
PME	17%	36%	48%	100%
GE	19%	35%	45%	100%
Secteur				
Industrie	20%	39%	41%	100%
Construction	12%	28%	60%	100%
Commerce	10%	37%	53%	100%
Services	15%	28%	57%	100%
Total	13%	32%	55%	100%

Source : HCP 2020

13% des entreprises déclarent être fortement endettées

La part des entreprises en situation d'endettement s'élève à 45%. Cette situation est plus marquée chez les grandes entreprises où une entreprise sur 2 est endettée et 20% d'entre elles fortement endettées. Par secteur d'activité, la proportion des entreprises fortement endettées atteint 28% dans les branches des industries électriques et électroniques, 27% dans l'énergie et 26% dans l'hébergement et restauration.



Un peu plus de la moitié des entreprises ne pourront entamer le remboursement de leurs dettes qu'après un an au moins.

51.3% des entreprises estiment qu'elles ne seront pas en mesure de reprendre le remboursement de leurs dettes qu'après un an et plus. Ce constat est général puisqu'il est observé de manière quasi équivalente selon les catégories d'entreprises ainsi que selon les secteurs d'activité.



45% des entreprises comptent recourir à un financement externe

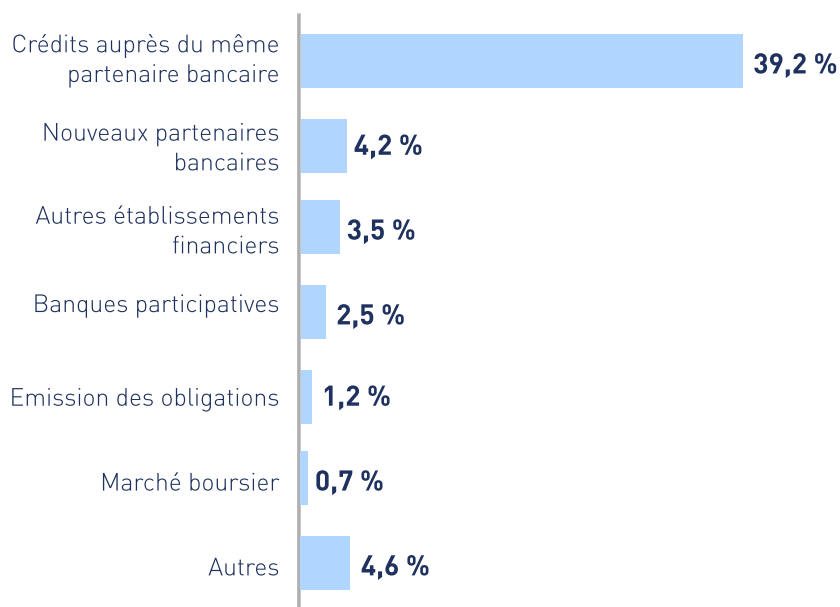
Pour ce financement, 39% des entreprises comptent se financer par crédit auprès du même partenaire bancaire (50% des GE, 43% des PME et 37% des TPE). 4% des entreprises comptent recourir à un nouveau partenaire bancaire et 3,5% choisissent d'autres établissements financiers. L'émission d'obligations et le marché boursier viennent en dernières positions avec respectivement 1% et moins de 1%.

Délais de reprise de remboursement des dettes

Type	Un mois	Trois mois	Six mois	Un an	Plus qu'un an
Catégorie					
TPE	12,1%	17,2%	15,8%	16,9%	38%
PME	17,5%	16,9%	19,9%	13,5%	32,3%
GE	20,8%	18,3%	14,3%	13,1%	33,5%
Secteur					
Industrie	15,7%	12,4%	16,3%	22,1%	33,5%
Construction	11,1%	22,8%	13,4%	11,5%	41%
Commerce	19%	17,4%	22,6%	11,1%	29,9%
Services	12,2%	15,5%	15,6%	18,6%	38,1%
Total	14,4%	17,1%	17,2%	15,5%	35,8%

Source : HCP 2020

Recours au financement externe



Source : HCP 2020

The background features a hand in a blue and white striped shirt pointing towards a network of white icons. The icons include two stylized human figures, speech bubbles with three dots, and a single human figure, all connected by thin white lines. The overall theme is digital connectivity and human interaction.

IV.

CONTRAINTES ET ADAPTATIONS DES ENTREPRISES POUR LA REPRISE

Pour plus de 41% des entreprises, le recours aux nouvelles technologies digitales est le meilleur moyen pour s'adapter à la crise sanitaire

Le recul de la demande et la crainte de retour au confinement sont des freins à la reprise normale de l'activité pour une majorité d'entreprises

La reprise normale de l'activité après le confinement est freinée par plusieurs facteurs dont principalement la baisse de la demande locale selon 76.6% des entreprises, et les difficultés financières avec 62.3%.

71% des entreprises appréhendent également un retour au confinement.

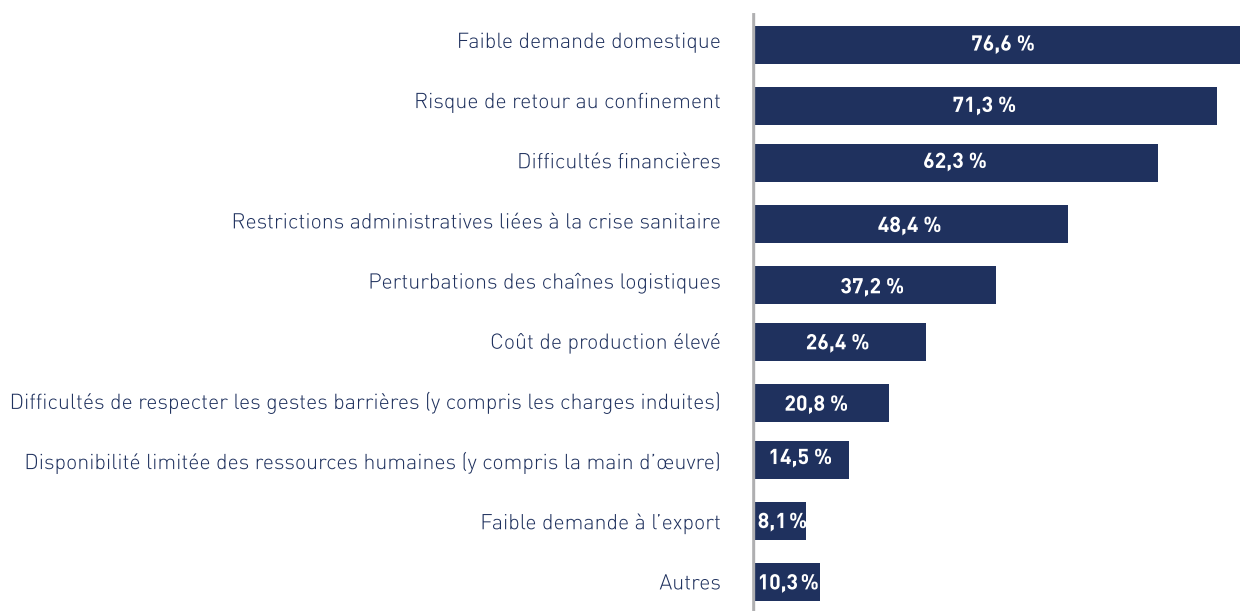
Par catégorie d'entreprises, la moitié des TPE ont déclaré que les mesures restrictives mises en place par les autorités administratives afin de limiter la propagation du Covid-19 constituent une entrave à une reprise normale de l'activité de l'entreprise. Ce taux atteint 45% pour les PME et près de

36% chez les GE. Selon les secteurs d'activité, la principale contrainte de la reprise pour les entreprises de la construction est la demande insuffisante selon 82% des chefs d'entreprises de ce secteur.

62% des entreprises exportatrices invoquent, le recul de la demande à l'export comme frein spécifique et prépondérant à la reprise pour cette catégorie d'entreprises, qui vient s'ajouter aux autres obstacles communs à l'ensemble du tissu d'entreprises.

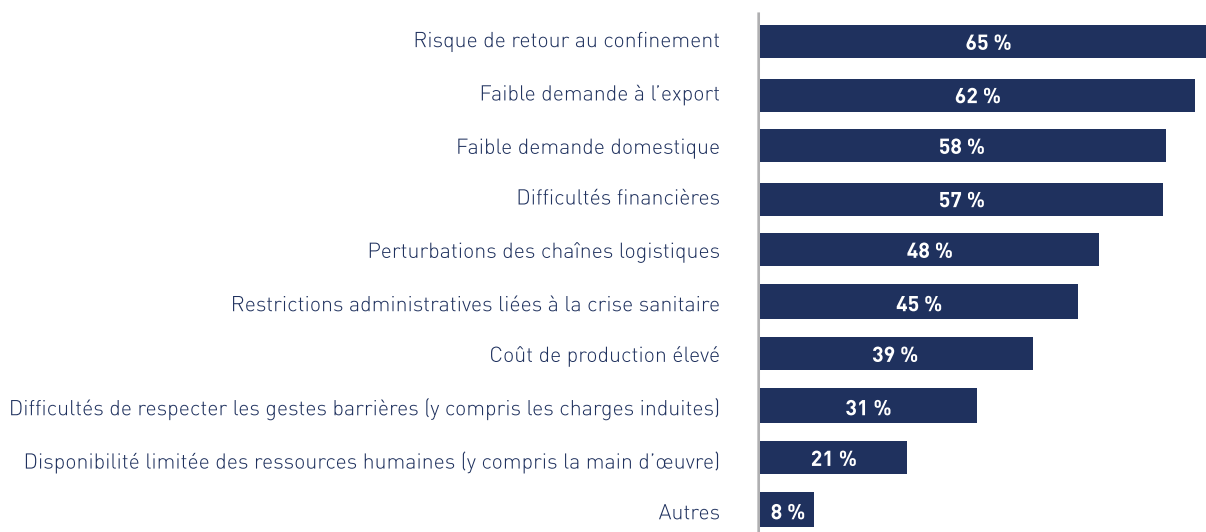
Les difficultés financières, qu'elles soient liées à leur trésorerie ou à la couverture des charges d'exploitation, ressortent comme principale contrainte pour une majorité d'entreprises à la reprise de leurs activités. Elles sont citées par bon nombre de secteurs et branches notamment l'industrie du textile et du cuir (81%), l'industrie agro-alimentaire (76%), l'industrie électrique et électroniques (73%), le transport et entreposage (75%) ainsi que l'hébergement et la restauration (70%).

Les principales contraintes à la reprise normale d'activité des entreprises



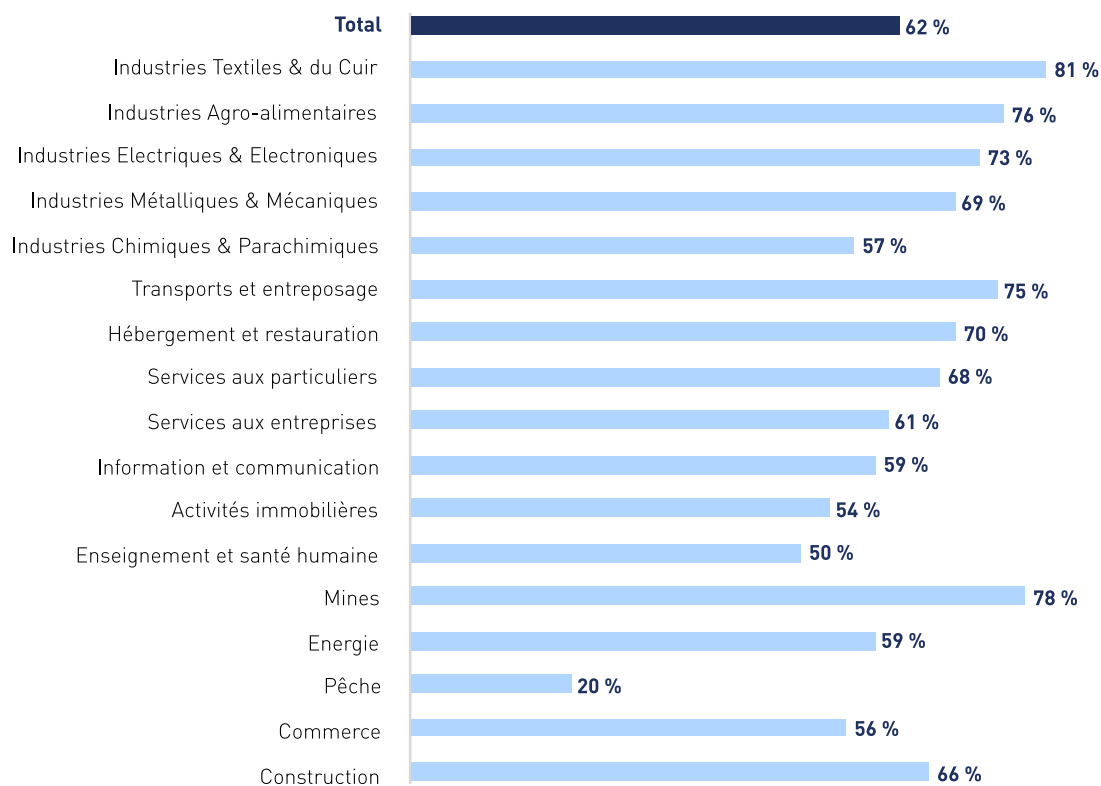
Source : HCP 2020

Les principales contraintes à la reprise normale d'activité des entreprises exportatrices



Source : HCP 2020

Proportion des entreprises qui font face à des difficultés financières par branche



Source : HCP 2020

Pour plus de 41% des entreprises, le recours aux nouvelles technologies digitales est le meilleur moyen pour s'adapter à la crise sanitaire

La crise sanitaire a conduit les entreprises à repenser totalement leur mode d'organisation. 28% des entreprises ont déclaré que le confinement les a poussées à adopter une flexibilité des modalités de travail (télétravail, travail en alternance...). Un quart des entreprises a développé un mode de gestion commercial via les outils de télécommunication à distance. Une entreprise sur cinq s'est engagée dans un processus de digitalisation comme mesure alternative pour s'adapter au contexte de la crise sanitaire. L'enquête a ainsi ressorti en résultante l'adoption de ces nouvelles approches technologiques et digitales par plus de 41% des entreprises pour pallier cette crise. Cette proportion s'élève à 69% chez les GE.

Un quart des entreprises a par ailleurs opté pour la diversification de ses produits et services proposés sur le marché.

Par catégorie, plus de la moitié des GE ont opté pour la flexibilité du mode de travail, 31% chez les PME et 26% chez les TPE.

Par branche d'activité, 48% des entreprises dans le secteur d'énergie affirment que le recours à la flexibilité de travail est l'une des principales stratégies mises en œuvre pour s'adapter aux perturbations liées à la crise sanitaire, suivi par le secteur de l'information et communication (47%), les services aux entreprises (46%) et les activités immobilières (42%).

Pour se préparer à des climats économiques complexes, la transformation digitale est la solution la plus envisagée selon 20% des entreprises. Cette proportion s'élève à 47% chez les GE et presque 20% chez les TPE et les PME.

Par branches d'activité, 37% des entreprises dans le secteur des industries électriques et électroniques privilégient la digitalisation comme mesure stratégique pour s'adapter à la crise sanitaire, 34% dans le secteur activités immobilières et 23% dans les industries chimiques et parachimiques.

Plus de trois quarts des entreprises disposent des équipements appropriés de protection contre la COVID-19

77,4% des entreprises déclarent que la situation actuelle de leurs équipements permet de protéger parfaitement les employés contre la Covid-19, 16,4% parmi elles déclarent que la protection n'est que partielle contre 6,2% qui affirment que les équipements de leurs entreprises ne garantissent aucune protection.

Par catégorie d'entreprise, les équipements de la majorité des GE (87%) garantissent une protection parfaite des employés contre la Covid-19 tandis que 7% des TPE manquent totalement d'équipements de protection contre la pandémie.

Mesures d'adaptation des entreprises au contexte de la crise

Catégorie d'entreprises	Flexibilité du mode de travail (télétravail)	Proposer de nouveaux produits et services	Développement du commerce à distance (internet, téléphone...)	Digitalisation des services internes et externes	Diversification de la chaîne d'approvisionnement	Recrutement des profils avec des compétences en informatique
TPE	26%	26%	22%	20%	16%	12%
PME	31%	26%	27%	20%	20%	15%
GE	51%	29%	34%	47%	20%	21%
Total	28%	26%	24%	20%	17%	13%

Source : HCP 2020

Principales mesures d'adaptation par branche

Branches	Flexibilité du mode de travail (télétravail)	Proposer de nouveaux produits et services	Digitalisation des services internes et externes
Pêche	26,5%	12,2%	18,4%
Mines	11,5%	7,9%	7,1%
Industries Agro-alimentaires	29,9%	15,9%	19,9%
Industries Textiles & du Cuir	29,4%	15,7%	23,6%
Industries Chimiques & Parachimiques	37,9%	29,5%	23,1%
Industries Electriques & Electroniques	35,1%	35,8%	37,3%
Industries Métalliques & Mécaniques	33,0%	24,1%	13,9%
Energie	47,5%	15,9%	27,9%
Construction	28,2%	32,9%	19,6%
Commerce	19,3%	24,6%	12,8%
Transports et entreposage	21,0%	17,6%	11,5%
Hébergement et restauration	14,7%	25,6%	15,1%
Information et communication	46,7%	40,0%	39,3%
Activités immobilières	42,1%	20,0%	33,8%
Services aux entreprises	45,6%	25,0%	36,4%
Enseignement et santé humaine	40,4%	16,2%	29,0%
Services aux particuliers	12,2%	43,8%	10,6%
Total	28,2%	26,2%	20,4%

Source : HCP 2020

Haut Commissariat au Plan du Maroc

Ilot 31-3, secteur 16, HAY RIAD
, RABAT – MAROC, BP : 178 – 10001
Tél.: +212(0)5 37 57 69 00
email : contact@hcp.ma/
statguichet@hcp.ma

W W W . H C P . M A